

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 250 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 3 Avril 1928

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1927

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1928

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BOYER (Paul), O. ✱, *Président*.
ROSTAND (Jules), *Vice-Président*.
BECHMANN (Alfred), ✱.
CELIER (Alexandre-P.), C. ✱.
JAMESON (Robert), ✱.
LEWANDOWSKI (Maurice), O. ✱, ☼.

MM. LEM, O. ✱.
LLEWELLYN (Edgar), ✱.
NAUD (Joseph), ✱.
SIMON (Stanislas), C. ✱.
SOMMIER (Edme), ☼.
VACHERIE (Alexandre), O. ✱.

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MM. THIRION (Anatole), O. ✱, *Président*; DE LAVERGNE (Alexandre), ✱; ROBERT (Max), ✱.

COMMISSAIRES DES COMPTES

MM. THIRION (Anatole), O. ✱; DE LAVERGNE (Alexandre), ✱; ROBERT (Max), ✱.

DIRECTION GÉNÉRALE

MM. CELIER (Alexandre-P.), C. ✱, *Administrateur-Directeur Général*;
LEWANDOWSKI (Maurice), O. ✱, ☼, *Administrateur-Directeur*;
LLEWELLYN (Edgar), ✱, *Administrateur-Directeur*.

MM. CAPET (Georges),
FROIDEVAL (S.), ✱, } *Directeurs-Adjoints*.
AUREAU (Émile), }

MM. BERGERET-JANNET,
FERRIÈRES (GUY DE), } *Sous-Directeurs*.
HÉRIOT (Charles), }

M. BOYER (Jean), ✱, ☼, *Secrétaire général*. — M. LATHÉLIZE (Léon), *Inspecteur général*.

CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.
ALLAIN, ✱.
BARBET-MASSIN.
BARDIN, ✱.
BONABEAU, O. ✱.
BONNARD (DE), ✱.
CHAPUIS, O. ✱.
CHEVALLIER-APPERT, O. ✱.
CORBY, C. ✱.
COUVREUR, ✱.
DARBASSE, ✱.
DEFERT, ✱.
DEHESDIN (JEAN), ✱.
DESÉGLISE.
DUCHEMIN, O. ✱.
DRESSOIR, O. ✱.
ERNAULT, ✱.
FERON, ✱.

MM.
FOULD.
GAILLARD, O. ✱.
GANNE, C. ✱.
GAUPILLAT.
GAUTHIER-MARÉCHAL.
GERMAIN, ✱.
GILLAN.
GUÉRINEAU, O. ✱.
HAYEM, O. ✱.
HETZEL, C. ✱.
JOMAIN (HENRI), ✱.
KLOTZ, O. ✱.
LAMBERT, O. ✱.
LEMOINE.
LEPAGE, O. ✱.
LIORÉ, O. ✱.

MM.
LORILLEUX.
LYON, O. ✱.
MAUNOURY.
MERVEAU, O. ✱.
PANHARD, ✱.
PINGAULT, O. ✱.
POPELIN.
POULENC, O. ✱.
RADIUS, ✱, ☼.
SAILLARD, O. ✱.
SAINT, O. ✱.
SÉBASTIEN, O. ✱.
TOISOUL, ✱.
URION, ✱.
VAIRON, ✱.
VILLEMINOT, O. ✱.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 250 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 3 Avril 1928

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1927

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS
Rue Bergère, 20

1928

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires

du 3 Avril 1928

MESSIEURS,

A la différence de 1926, qui avait été marquée par de violents mouvements en sens contraires, l'année 1927 a été pour le pays une période de calme au cours de laquelle l'assainissement des finances a été poursuivi avec autant d'énergie que de succès.

A tout instant, les variations des devises ont été maintenues à l'intérieur des limites fixées par la Banque de France. Le courant des demandes de francs ne s'étant guère interrompu que pour peu de temps et à de grands intervalles, le Trésor s'est trouvé, à la fin de l'exercice, en possession d'une masse d'or ou d'actifs transformables en or, dont l'importance lui assure le contrôle incontesté des cours de la monnaie nationale.

Parallèlement à la stabilisation de fait, les pouvoirs publics menaient à bien un vaste plan de consolidation volontaire qui avait pour objet d'améliorer l'aménagement de la dette en morcelant de plus en plus les échéances, et en résorbant d'une manière progressive les engagements à vue ou à très court terme de l'État. L'effet psychologique des mesures prises dans ce dernier sens a été d'autant plus considérable que l'attention générale avait

été souvent attirée sur cet aspect du problème financier. Au point de vue technique, la réussite de cette politique a été si complète que les conditions du marché des capitaux s'en sont trouvées sensiblement modifiées. Une grande partie des fonds, à qui tout emploi de durée moyenne était ainsi refusé, est venue s'investir dans les valeurs à plus ou moins long terme que le Trésor offrait par tranches successives à des taux chaque fois moins élevés. Mais celles de ces disponibilités qui n'étaient pas encore susceptibles d'immobilisation, ont été refoulées dans la circulation et, s'ajoutant à une fraction des francs créés par la Banque de France en contrepartie d'avoirs étrangers, ont concouru à susciter cette pléthore d'argent qui a été un des traits les plus saillants de 1927. En admettant même que la formation de l'épargne ait été quelque peu entravée par la disparition de placements d'attente qui constituent une étape utile sur la voie de la conversion, on ne saurait nier, en revanche, qu'avec le maintien de l'équilibre budgétaire et la diminution des avances de notre institut d'émission à l'État, la réduction de la dette flottante ne soit un des éléments qui contribuent le plus à rendre manifeste la restauration du crédit public.

Bien que le stimulant de la dépréciation monétaire eût déjà donné à la production une impulsion artificielle suffisamment prolongée pour créer des habitudes dangereuses, le redressement financier a été effectué assez à temps pour que le changement de régime n'exerçât pas une influence trop déprimante sur l'économie du pays. Aussi les incidences de la crise qui ne pouvait manquer tôt ou tard de faire suite au retour à un état de choses normal ont-elles été, en définitive, moins graves qu'on aurait pu le redouter. A cet égard, il y a peut-être lieu de ne pas exagérer la portée de quelques-uns des indices dont la tendance péjorative a été parfois accentuée par des circonstances accidentelles. Le fléchissement du nombre des wagons chargés paraît moins significatif si l'on tient compte du développement concomitant des transports sur routes et l'affaîssement des chiffres des compensations s'explique en partie par la seule stabilité du change, la masse des règlements ayant été restreinte de ce fait.

Il est d'ailleurs réconfortant de constater que le commerce extérieur a supporté sans trop de dommage la disparition de la prime qui provenait de l'effritement continu du franc. Comparés à ceux de 1926, les résultats des achats et ventes au dehors font ressortir, à côté d'un léger accroissement des quantités, une régression des valeurs qui semble due principalement à la

baisse des devises. On ne saurait se dissimuler cependant que les sacrifices consentis sur les prix, s'ils ont permis de conserver les débouchés, ont pu, dans certains cas, aller jusqu'à rendre les transactions déficitaires ou tout au moins peu rémunératrices.

De même, sur le marché intérieur, et quoique la réserve des consommateurs s'y soit fait sentir à diverses reprises, les marges de bénéfices ont été encore plus affectées que le volume des affaires. Beaucoup d'industries ont réussi à faire face à cette situation, ou tout au moins à préparer l'avenir, en accentuant l'effort qu'elles poursuivent avec tant de persévérance pour améliorer le rendement de leurs exploitations. Bien que les récoltes, dont la rentrée a été rendue laborieuse par les intempéries, se soient finalement révélées assez satisfaisantes, l'agriculture, prise entre l'élévation des frais et la mévente de certains de ses produits, a traversé une période difficile. Il s'en est suivi une diminution du pouvoir d'achat des populations rurales, dont le commerce a souffert.

Soit que l'on considère le chemin parcouru dans la direction de l'assainissement, soit que l'on envisage l'aisance avec laquelle l'économie nationale s'adapte à des conditions nouvelles, on ne peut tirer de l'année écoulée que des constatations rassurantes. Le pays a donné une fois de plus la preuve de son énergie, de son esprit de travail et de ses ressources : il peut aborder avec confiance la phase dernière et vraisemblablement toute proche de son complet redressement.

Le rétablissement des finances françaises permet d'entrevoir le jour où la place de Paris reprendra dans les transactions internationales une position comparable à celle qu'elle occupait avant la guerre. En prévision de cette éventualité qui suppose d'ailleurs le règlement préalable de questions fiscales assez délicates, il n'est pas inutile de relever l'orientation actuelle des principaux marchés du monde.

En Angleterre, les traces du bouleversement apporté par la grève des mineurs ont presque complètement disparu. Si les industries les plus anciennes et l'agriculture ont encore connu des moments pénibles, la réduction du chômage donne la mesure de la reprise qui a succédé sur beaucoup de points au marasme de l'an dernier. A l'égard des autres centres européens, Londres s'attache à maintenir sa primauté non sans tirer parti du

prestige que lui confère son rôle de premier plan dans les emprunts émis sous les auspices de la Société des Nations. Les résultats des placements de valeurs mobilières, en amélioration marquée sur 1926, montrent que la puissance de son organisation reste entière.

Aux États-Unis, le montant des émissions n'a pas été éloigné de 10 milliards de dollars, dont 1 milliard 700 millions représentent des prêts à l'étranger. Grâce à cette politique, le mouvement qui tendait à concentrer sur le territoire fédéral les réserves d'or de l'univers se trouve enrayé pour le bien de tous. Le fait qu'une grande partie des achats de coton américain sont maintenant financés au moyen de crédits en dollars, révèle l'étendue du déplacement d'influence qui s'est opéré, à la suite de la guerre, entre l'ancien et le nouveau continent.

L'Allemagne, qui n'a pas encore reconstitué son épargne en partie ruinée par l'inflation, a continué à faire appel à des concours extérieurs pour renforcer ses fonds de roulement. A cet égard, elle a bénéficié de l'appui direct ou indirect des capitaux disponibles à New-York. L'exécution du plan Dawes s'est poursuivie d'une façon régulière, et les transferts qu'il comporte ont été réalisés, malgré la progression des annuités, grâce aux efforts qui ont été faits pour concilier les paiements en nature du débiteur avec les intérêts industriels des créanciers.

La Belgique, qui avait stabilisé sa monnaie nettement au-dessous de la parité des prix intérieurs, a vu monter graduellement ceux-ci pendant tout le cours de l'année. Bien que décroissantes, les marges dont sa production a bénéficié n'ont pas été sans favoriser son commerce international.

L'Italie, qui avait poussé plus loin la revalorisation de la lire avant de lui rendre la base de l'or, doit maintenant ajuster sa situation économique au nouvel état de choses. Sans vouloir préjuger les conséquences finales de cette réforme, on ne peut nier que les premiers résultats aient été favorables au crédit du pays.

La Suisse et la Hollande ont ouvert leurs places financières à de nombreux emprunts extérieurs en vue de trouver une destination aux ressources fournies par leur épargne ou déposées chez elles par leurs correspondants du dehors.

Notre exploitation s'est déroulée dans des circonstances beaucoup plus

calmes et offrant un contraste presque complet avec celles que nous avons traversées en 1926.

L'amélioration de la situation monétaire et la détente appréciable du loyer de l'argent, alors que la réduction du taux et du montant global des Bons de la Défense Nationale augmentait le volume des capitaux en quête d'emploi, ont fait converger les dispositions des emprunteurs et des prêteurs vers une reprise des émissions. Celles-ci se sont succédé à des conditions de moins en moins onéreuses, à des échéances de plus en plus longues, sur un marché sans cesse élargi. Nous nous sommes appliqués à seconder ces tendances, favorables à la restauration et au développement de l'économie nationale.

Le Trésor a poursuivi sa politique d'aménagement de la Dette et réalisé méthodiquement une série d'emprunts au succès desquels nous avons apporté, comme de coutume, notre collaboration la plus étendue. Les villes et départements des régions libérées, les compagnies de chemin de fer ont fait appel au public et les groupements de sinistrés, qui avaient été arrêtés par la hausse de l'intérêt, se sont préoccupés, à nouveau, de mobiliser leurs créances de dommages. Des bons, créés en 1925 par une importante société sur le gage d'annuités de l'État, ont pu, sur notre initiative et en plein accord avec le Ministère des Finances, être transformés en obligations de taux moindre et à terme plus éloigné. Cette première conversion a reçu le meilleur accueil du public et la réussite de cette expérience laisse entrevoir dans un avenir prochain des possibilités dont nombre de collectivités sont appelées à tirer profit. Enfin, le plus souvent de concert avec nos principaux confrères, nous avons eu à nous occuper des augmentations de capital et des émissions auxquelles ont procédé diverses entreprises; nos guichets ont aisément assuré la diffusion de la part qui nous en a été confiée.

Les mêmes circonstances qui permettaient la reprise des placements ont contribué à donner à la Bourse de Paris une animation qui s'est ralentie seulement pendant une courte période vers le milieu de l'été. Aux achats venant de l'extérieur se sont joints des ordres de plus en plus abondants et réguliers de la clientèle de province. L'ensemble de la cote a marqué une hausse très sensible. Les valeurs étrangères elles-mêmes ont enregistré

Dominic - Hargis

d'intéressantes plus-values. Mais ce sont, bien entendu, les titres français à revenu fixe ou même variable, et avant tout les Rentes, qui ont bénéficié le plus de ce mouvement. On ne saurait trop souligner ces constatations heureuses pour les porteurs qui, dans leur grande masse, ont gardé aux valeurs nationales un fidèle attachement.

Le marché des changes a été, d'un bout à l'autre de l'année, soumis au rôle régulateur de la Banque de France. La livre et le dollar, que nous laissons le 31 décembre 1926 à 122 fr. 75 c. et 25 fr. 29 c., se sont maintenus à ce niveau en janvier pour se redresser légèrement en février, s'établir, dès le mois de mars, aux environs de 124 fr. et de 25 fr. 50 c. et ne plus s'en écarter que dans les limites étroites fixées par l'institut d'émission. Les mêmes remarques s'appliquent naturellement à tout le groupe des devises à base d'or dont la lire italienne fait partie depuis la récente stabilisation. Les cours comparés de fin d'année font ressortir une certaine amélioration de la peseta espagnole.

Nos affaires courantes de banque ont souffert de la pénurie des emplois. L'abondance monétaire, qui est la caractéristique de l'exercice, n'a pas eu comme contrepartie un développement parallèle des demandes du commerce. Consacrée à diverses reprises par l'abaissement des taux de la Banque de France, elle a eu pour effet l'application aux escomptes de conditions extrêmement réduites. Elle n'a pas été sans répercussion sur les prêts à plus long terme que nous n'avons pratiqués, comme toujours, que dans la mesure justifiée par les besoins saisonniers de notre clientèle et compatible avec les exigences de nos principes de gestion.

Dans la région parisienne, nos agences, tout en consolidant les progrès acquis, se sont employées, avec succès, à la recherche de nouveaux éléments d'activité. Nous n'avons également qu'à nous louer du rendement de notre succursale de la place de l'Opéra dont l'organisation est toujours très appréciée. Poursuivant notre programme d'extension, nous avons ouvert, en octobre dernier, notre agence A. W., place Daumesnil.

Les efforts de nos agences en France se sont traduits, dans l'ensemble, par des résultats satisfaisants.

A Lyon, bien que le changement des conditions monétaires se soit fait sentir, les ajustements utiles se sont opérés sans apporter aucun trouble sérieux. Calculés en or, les cours de la soie sont les plus bas que l'on ait connus depuis dix ans, mais ce fléchissement a eu pour effet d'encourager les achats, et les débouchés se sont accrus assez vite pour que l'utilisation de la soie artificielle n'en ait même pas été ralentie. Dans l'industrie de la soierie où les stocks s'étaient accumulés par suite de la baisse des exportations, il semble que l'équilibre tende à se rétablir, la mode restant toujours favorable aux qualités supérieures de la fabrique lyonnaise.

A Bordeaux, la campagne d'arachides de 1926-1927 a porté sur 370.000 tonnes provenant de nos colonies africaines auxquelles il faut ajouter 60.000 tonnes expédiées par la Gambie anglaise. Les huileries ont bénéficié de cette abondance. Le développement de la place est attesté par les statistiques du port dont les entrées et sorties dépassent de 255.000 tonnes le chiffre le plus fort des vingt dernières années.

Le Havre a d'autant plus souffert de la fluctuation des prix que la consommation des denrées et des matières premières, qui forment l'aliment principal de son commerce d'importation, a été réduite. Cependant, les perspectives de l'exercice 1928 n'ont rien d'inquiétant, étant donnée la faible importance des stocks qui restent très au-dessous des chiffres d'avant-guerre.

A Marseille, le mouvement maritime, qui peut être avantageusement comparé à celui de Gênes, a porté sur 7 millions de tonnes environ. Toutefois, les affaires ont été éprouvées par le ralentissement des transactions et par la baisse des principaux produits locaux.

Dans les centres du Nord et de l'Est, si la réserve de la clientèle française n'a pas entraîné une diminution plus sensible de la production cotonnière, c'est surtout en raison des efforts qui ont été faits pour éviter le chômage du personnel, et les ventes au dehors ont été souvent pratiquées au dessous du coût de revient. Les peignages et filatures de laine, qui ont bien maintenu leurs débouchés extérieurs, ont été plus prospères.

La fin de la grève anglaise ayant coïncidé avec une restriction de la demande, les houillères n'ont pu, malgré les sacrifices consentis sur les

cours, écouler la totalité d'une extraction pourtant en dégression depuis le mois d'avril. La métallurgie n'a pas connu de moindres difficultés qu'elle s'applique à réduire par les ententes entre producteurs et la création de nouveaux organismes de vente.

Dans le Midi, les viticulteurs semblent avoir cédé à des prix suffisamment rémunérateurs une récolte cependant supérieure en quantité à celle de 1926. Pour les vins des grands crus, l'année est loin d'avoir été aussi heureuse. En Charente, les premières marques d'eaux-de-vie ont réussi à combattre le marasme du marché intérieur en augmentant leurs exportations.

Nous avons ouvert en 1927 trois sous-agences : Évian-les-Bains, Bourges, Chantilly, un bureau journalier à Aulnay-sous-Bois et trente-trois bureaux périodiques.

Bien que notre département étranger ait encore exercé son activité sous le régime de prohibition qui vient d'être suspendu, il a pu néanmoins maintenir ses contacts avec la clientèle que le redressement financier ramenait vers la place de Paris.

Notre représentation à New-York nous a été d'un précieux concours pour entretenir nos relations avec les établissements locaux, comme aussi pour en créer de nouvelles avec les autres centres des États-Unis qui inclinent, de plus en plus, à traiter directement leurs affaires avec l'Europe. Cette tendance est manifeste dans la région de l'Ouest, et notamment sur la côte du Pacifique.

Notre représentation à Buenos-Aires a servi utilement, au point de vue bancaire, les intérêts de nos nationaux, principalement dans le commerce des blés, des laines et des cuirs. L'Argentine a bénéficié cette année d'une bonne récolte.

La French American Banking Corporation, qui vient de franchir heureusement son huitième exercice, est bien préparée pour prendre sa part du courant de transactions qui pourra naître du libre mouvement des capitaux entre l'ancien et le nouveau continent.

En Angleterre, nos sièges ont encore accru l'aide efficace qu'ils apportent au commerce français, soit directement, soit par l'entremise de

nos autres succursales. Sur un marché très large où le loyer de l'argent, moins stable que ne le laisserait croire le peu de variations du taux officiel, n'a pourtant marqué que des oscillations de faible amplitude, ils ont trouvé le placement rémunérateur des ressources qui leur ont été confiées.

En Belgique, l'industrie, stimulée par l'aisance monétaire, a été assez active et la Bourse a fait preuve d'un optimisme qui ne s'est pas démenti. Notre agence de Bruxelles a pu, malgré certaines difficultés de emploi, maintenir et même développer les diverses branches de son exploitation.

En Égypte, le commerce d'exportation a supporté sans défaillance les suites de la campagne cotonnière 1926-1927 dont la récolte s'est écoulee lentement et à des prix peu avantageux. Le pouvoir d'achat de la population s'en est trouvé diminué au préjudice des importateurs. On observe toutefois les premiers symptômes d'une reprise dont nos agences sont prêtes à profiter.

A Sydney et à Melbourne, bien que des grèves maritimes aient à certains moments contrarié le trafic, nos succursales ont financé une portion plus importante encore que de coutume des ventes de laines à destination de la France.

A Bombay, le rendement de notre agence a été satisfaisant. Le ravitaillement de sa trésorerie a été, comme en Australie, facilité par les faibles variations des changes.

A Madagascar, une partie de la côte Est a été dévastée par un violent cyclone qui n'a causé que quelques dommages matériels, rapidement réparés d'ailleurs, à notre immeuble de Tamatave. La destruction d'une partie de la voie ferrée qui relie cette ville à l'intérieur a exercé une fâcheuse répercussion sur le mouvement des affaires. D'autre part, les produits locaux se sont vendus en moindre quantité et à des prix en baisse, ce qui a rendu plus malaisé l'écoulement des marchandises importées. En dépit de ces circonstances adverses, nos agences ont maintenu leur part dans les transactions de l'île dont la situation est saine et dont l'avenir reste plein de promesses. Soucieux de compléter une organisation qui depuis près d'un demi-siècle a fait ses preuves, nous avons établi un siège à Fianarantsoa, capitale de la riche province du Betsileo, qui doit être reliée à l'océan par un chemin de fer. Nous projetons également la création d'une

autre agence à Morondava, port de l'Ouest qui dessert une région de culture et d'élevage dont les progrès sont constants.

En Tunisie, l'exercice 1927 a été caractérisé par une faible production d'huile et une récolte de céréales peu abondante. Aussi la restriction des exportations qui en découle affecte-t-elle la prospérité du pays. De meilleures conditions atmosphériques ouvrent, pour 1928, des perspectives plus favorables.

Nous n'avons qu'à nous féliciter du concours que n'a cessé de nous apporter notre personnel et nous sommes heureux de rendre hommage au zèle et à la compétence de nos collaborateurs de tout rang.

Le bilan que nous soumettons à votre approbation et au sujet duquel les rapports de votre Commission de contrôle et de vos commissaires des comptes vous donnent les détails nécessaires a été établi avec toute la prudence qui est dans nos traditions. Les créances reconnues douteuses, les dépenses d'aménagement de notre siège social et de nos agences, les acquisitions et installations de coffres-forts ont été amorties.

Notre portefeuille-titres et nos participations continuent de figurer pour un montant très modéré et ne présentent aucun aléa.

Notre trésorerie a été maintenue à tout moment parfaitement liquide.

Nous avons racheté 1.015 parts de fondateur pour 502.655 fr. 26 c. Cette somme a été prélevée sur les bénéfices de l'année et ajoutée, conformément à vos décisions, à la réserve spéciale constituée à cet effet qui a été portée de ce fait à 5.037.193 fr. 17 c., coût de 42.680 parts rachetées.

Nous avons constitué, au cours d'exercices antérieurs, des provisions qui sont aujourd'hui entièrement disponibles. Nous vous proposons d'en ajouter le montant à celui de nos Réserves diverses qui se trouveront ainsi accrues de 10 millions.

Le compte Profits et Pertes, après déduction de tous frais généraux, prélèvement pour la Caisse des Retraites, charges fiscales, amortissements et provisions, fait ressortir un bénéfice de 40.694.750 fr. 09 c.

Nous vous proposons de fixer le dividende à 70 francs par action, sur lesquels il a été payé le 31 janvier un acompte de 20 francs. Si vous approuvez cette résolution, le solde de 50 francs sera mis en paiement, suivant nos prescriptions statutaires, le 31 juillet, sous déduction des impôts résultant des lois en vigueur au moment de la distribution.

Chaque part de fondateur aura droit à une somme de 19 fr. 8816 payable le 31 juillet, également sous déduction des impôts.

Les pouvoirs que vous avez conférés à M. VACHERIE, administrateur, viennent aujourd'hui à expiration. Nous vous proposons sa réélection.

M. Max ROBERT, membre de la Commission de contrôle, arrive cette année au terme de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

Vous aurez à désigner, conformément à la loi, des commissaires pour vérifier les comptes de l'exercice 1928. Les commissaires sortants MM. THIRION, de LAVERGNE et Max ROBERT, sont rééligibles.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MESSIEURS,

La stabilité de notre devise pendant l'année 1927 n'a pas été sans influencer sur les résultats de l'exploitation de votre établissement.

Les capitaux disponibles n'ont cessé d'augmenter et l'examen de notre bilan en reflète l'importance par l'accroissement notable des comptes créditeurs. Cette situation a entraîné l'aviilissement du loyer de l'argent à court terme et, dans de telles conditions, l'emploi des disponibilités a été un sujet de constantes préoccupations pour votre Direction.

Celle-ci, en effet, s'est trouvée privée, par la suppression des Bons de la Défense nationale à courte échéance, d'un moyen d'utilisation temporaire des capitaux, en même temps qu'elle ne disposait que d'emplois sensiblement moins rémunérateurs, en particulier dans les opérations d'escompte. En outre, les opérations de change n'ont pas eu l'importance des années précédentes.

Par contre, d'autres services de votre établissement ont conservé une grande activité. Les opérations de bourse ne se sont pas ralenties. D'autre part, notre établissement a prêté son concours à de nombreuses émissions de titres de l'État, de collectivités et de Sociétés. Ces émissions ont eu une ampleur plus considérable que l'année précédente et le succès qu'elles ont obtenu à nos guichets a démontré la puissance de placement de votre maison, soutenue par la confiance et la fidélité d'une clientèle toujours plus nombreuse. Ces éléments de l'exploitation ont laissé des profits qui sont venus heureusement compenser les moins-values dans les bénéfices des affaires de banque et de change.

Cette compensation était d'autant plus nécessaire que les frais généraux se sont encore sensiblement accrus : d'une part, les augmentations de traitements, consenties à la fin de 1926, ont produit leur plein effet en 1927;

d'autre part, les impôts de toute nature supportés par notre établissement ont subi une très notable majoration.

Les résultats de l'exercice sont cependant assez satisfaisants pour permettre à votre Conseil de vous proposer le maintien du dividende de l'an dernier.

Nous avons pu nous rendre compte par les états des disponibilités et des exigibilités, dressés chaque semaine, que la Trésorerie avait été largement approvisionnée pendant toute l'année.

Nous avons assisté très fréquemment aux séances du Conseil et nous avons pris régulièrement connaissance des travaux du Comité de direction. Nous avons pu ainsi constater que les opérations sociales restaient dans les limites fixées par les statuts.

Les vérifications auxquelles nous avons procédé dans les services de la Caisse, du Portefeuille et des Titres, nous ont toujours donné pleine satisfaction et nous avons plaisir à reconnaître le zèle, l'activité et le dévouement avec lequel tout le personnel s'acquitte des différentes fonctions dont il est chargé.

Le bilan qui vous est soumis accuse une nouvelle augmentation de 1.361.575.648 fr. 99 c. dénotant ainsi une importante progression des affaires de votre Société.

La différence en plus, par rapport au Bilan de 1926 provient pour la plus forte part de l'accroissement, que nous avons déjà signalé, des Comptes de Chèques et d'Escompte et des Comptes courants créditeurs. Cet accroissement a sa contrepartie à l'actif, principalement dans les postes : Caisse, Banque de France et Trésor public, Portefeuille et Bons de la Défense nationale ainsi que dans les postes : Reports, Avances garanties, Agences hors d'Europe. Les chapitres du Portefeuille, ainsi que ceux des Comptes courants débiteurs et des Correspondants ont été attentivement examinés. Toutes les créances présentant un caractère litigieux ou douteux ont été amorties et de nouvelles provisions ont été constituées à cet effet.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses et les Participations financières sont inscrites à l'actif pour des sommes égales à celles de l'an dernier et d'une importance minime en regard de l'ampleur des affaires de votre établissement. Ces deux postes ne comprennent d'ailleurs que des valeurs de premier ordre dont la réalisation ne pourrait donner lieu qu'à de favorables éventualités.

Toutes les dépenses de l'année relatives aux Frais de premier établissement, aux Coffres-forts, au Mobilier et aux Installations nouvelles ont été amorties.

Au Passif, les Réserves sont en progression de 22.554.091 fr. 36 c. par suite de l'incorporation, après votre dernière Assemblée générale, du prélèvement effectué pour la Réserve légale sur les bénéfices de l'exercice 1926, de provisions disponibles et de la somme consacrée au cours de l'année au rachat de Parts de fondateur.

Votre Conseil vous propose, cette année encore, de porter aux Réserves 10 millions de francs provenant de provisions disponibles et aujourd'hui sans objet. Nous vous conseillons de suivre ses suggestions, dont l'adoption ne pourra que contribuer à fortifier la situation de votre Société. Les réserves atteindraient ainsi, après décision de votre Assemblée générale, 113.705.290 fr. 37 c.

Après tous prélèvements pour amortissements et provisions nouvelles et après règlement des impôts et charges de toute nature, le compte de Profits et Pertes fait apparaître un solde créditeur de 40.694.750 fr. 09 c. Ces résultats justifient la proposition de votre Conseil d'attribuer comme l'an dernier un dividende de 70 francs par action pour l'exercice 1927. Sur cette base, il reviendrait aux parts de fondateur 19 fr. 8816.

Nous vous engageons, Messieurs, à voter le dividende qui vous est proposé et à approuver les comptes de l'exercice 1927 tels qu'ils vous sont présentés.

M. Max ROBERT arrive cette année à l'expiration de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

A. THIRION,
A. DE LAVERGNE,
M. ROBERT.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les Comptes de l'Exercice 1927

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre dernière Assemblée générale.

Nous avons examiné le bilan qui est soumis à votre approbation et constaté qu'il résume fidèlement les écritures de la comptabilité.

Il se totalise par 7.808.272.080 fr. 58 c., contre 6.446.696.431 fr. 59 c. au bilan de l'exercice précédent.

A l'actif, le chapitre Caisse, Banque de France et Trésor Public s'élève à 1.175.285.250 fr. 30 c.; le Portefeuille et les Bons de la Défense Nationale se chiffrent par 4.924.801.076 fr. 48 c., en nouvelle augmentation de 704.663.661 fr. 06 c. Les Reports y sont inscrits pour 134.994.509 fr. 82 c., montant supérieur de 105.877.825 fr. 87 c. à celui de l'an dernier. Par contre, les Correspondants, y figurant pour 416.382.726 fr. 59 c., accusent une diminution de 36.003.143 fr. 67 c. et, de même, les Comptes Courants débiteurs se trouvent ramenés de 722.528.521 fr. 98 c. à 708.230.730 fr. 07 c.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses sont portées pour 1.500.543 fr. 86 c., sans changement appréciable sur l'année antérieure, et les Participations financières restent à 3.100.000 francs. Comme précédemment, ces deux chapitres ont été évalués de la façon la plus rigoureuse.

Les Avances garanties sont passées de 189.557.289 fr. 31 c. à 230.300.081 fr. 13 c., soit une augmentation de 40.742.791 fr. 82 c.

Le poste Agences hors d'Europe ressort à 92.918.306 fr. 96 c., contre 30.254.621 fr. 98 c. l'an dernier.

Au Passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte s'élèvent à 4.451.031.863 fr. 21 c., en progression de 751.124.299 fr. 93 c., et, de même,

les Comptes courants créditeurs, portés pour 2.764.037.908 fr. 12 c., accusent une différence en plus de 570.788.091 fr. 52 c.

Les Acceptations atteignent 90.469.875 fr. 88 c., contre 67.211.860 fr. 44 c. à fin 1926.

Au cours de l'exercice 1927, il a été racheté 1.015 parts de fondateur du Comptoir National d'Escompte et, de ce chef, la Réserve spéciale relative à cet objet se trouve portée de 4.534.537 fr. 91 c. à 5.037.193 fr. 17 c.

Déduction faite des frais généraux, des amortissements et provisions diverses, des impôts et des charges de toute nature, le Compte Profits et Pertes présente un solde de 40.694.750 fr. 09 c.

Avec votre approbation, l'action recevra 70 francs et la part de fondateur 19 fr. 8816, sous déduction des impôts.

Le disponible de l'exercice, non réparti, s'élèvera à 1.159.115 fr. 39 c. et, ajouté au solde précédent de 19.540.626 fr. 14 c., fera ressortir à 20.699.741 fr. 53 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

Au poste « Provisions disponibles » figure une somme de 10 millions. Elle représente d'anciennes provisions, constituées pour risques divers au cours des précédents exercices et qui sont devenues disponibles. Votre Conseil vous propose de l'incorporer aux réserves déjà existantes.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver le règlement du Compte de Profits et Pertes et, dans leur ensemble, les comptes de l'exercice 1927, tels qu'ils vous sont présentés.

Paris, le 12 mars 1928.

Les Commissaires des Comptes,

A. THIRION,
A. DE LAVERGNE,
M. ROBERT.

BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BILAN AU 31

ACTIF

CAISSE, BANQUE DE FRANCE ET TRÉSOR PUBLIC	Fr. 1.175.283.250 30
PORTEFEUILLE ET BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE	4.924.801.076 48
REPORTS	134.994.509 82
CORRESPONDANTS	416.382.726 59
COMPTES COURANTS DÉBITEURS	708.230.730 07
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES	1.500.543 86
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES	3.100.000 »
PARTS DE FONDATEUR C. N.	5.037.193 17
AVANCES GARANTIES	230.300.081 13
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS	90.316.161 63
AGENCES HORS D'EUROPE	92.918.306 96
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	10.403.500 57
IMMEUBLES	15.000.000 »
TOTAL	Fr 7.808.272.080 58

DÉCEMBRE 1927

PASSIF

COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE	Fr. 4.451.031.863 21																		
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS	2.764.037.908 12																		
BONS A ÉCHÉANCE FIXE	40.729.940 »																		
ACCEPTATIONS	90.469.875 88																		
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	40.096.564 27																		
COMPTE DES ACTIONNAIRES	19.540.626 14																		
PROFITS ET PERTES (Exercice 1927)	40.694.750 09																		
PROVISIONS DISPONIBLES	10.000.000 »																		
<table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>statutaire</td> <td>Fr. 26.358.359 70</td> <td rowspan="5" style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="5" style="vertical-align: middle;">101.670.552 87</td> </tr> <tr> <td>diverses</td> <td>61.175.000 »</td> </tr> <tr> <td>spéciale</td> <td>5.000.000 »</td> </tr> <tr> <td>supplémentaire</td> <td>70 1.400.000 »</td> </tr> <tr> <td>immobilière</td> <td>3.000.000 »</td> </tr> <tr> <td>spéciale « Parts de Fondateur C. N. »</td> <td>5.037.193 17</td> <td></td> <td>96.633.359 70</td> </tr> </table>	statutaire	Fr. 26.358.359 70	}	101.670.552 87	diverses	61.175.000 »	spéciale	5.000.000 »	supplémentaire	70 1.400.000 »	immobilière	3.000.000 »	spéciale « Parts de Fondateur C. N. »	5.037.193 17		96.633.359 70			
statutaire	Fr. 26.358.359 70	}			101.670.552 87														
diverses	61.175.000 »																		
spéciale	5.000.000 »																		
supplémentaire	70 1.400.000 »																		
immobilière	3.000.000 »																		
spéciale « Parts de Fondateur C. N. »	5.037.193 17		96.633.359 70																
CAPITAL	250.000.000 »																		
TOTAL	Fr. 7.808.272.080 58																		

COMPTE DE PROFITS ET

DÉBIT

RÉPARTITION		
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :		
5 % sur 40.694.750 fr. 09 c., bénéfices nets de l'Exercice	Fr. 2.034.737	50
AUX ACTIONNAIRES :		
Intérêts. . . Fr. 25 » sur 500.000 actions. 12.500.000	} 35.000.000	»
Dividende . . — 45 » — — — 22.500.000		
Ensemble. Fr. 70 » par action, soit 14 %.		
} 40.694.750 09		
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :		
Article 40 des Statuts.	1.308.000	65
AUX PARTS DE FONDATEUR :		
Articles 40 et 41 des Statuts	1.192.896	55
AU COMPTE DES ACTIONNAIRES :		
Disponible de l'Exercice non réparti et reporté à nouveau	1.159.115	39
	Fr. 40.694.750	09

PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1927

CRÉDIT

INTÉRÊTS, CHANGES, COMMISSIONS ET BÉNÉFICES DIVERS,		
déduction faite des CHARGES, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS.	Fr. 41.197.405	35
A déduire, PRÉLÈVEMENT POUR :		
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C. N. »	502.655	26
Fr. 40.694.750 09		

RÉSOLUTIONS

votées par l'Assemblée générale ordinaire

du 3 Avril 1928

Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu les rapports de la Commission permanente de contrôle et des Commissaires, approuve, dans toutes leurs parties, le rapport du Conseil d'administration et les comptes de l'exercice 1927. Elle arrête à la somme de 40.694.750 fr. 09 c. le solde créditeur du compte de Profits et Pertes.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1927, à 70 francs par action.

Un acompte de 20 francs ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 50 francs par action, sera payé à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

La répartition de 19 fr. 8816 par part de fondateur pour le même exercice sera payable, également sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'exercice 1927, montant à 1.159.115 fr. 39 c., est ajouté au solde non distribué des exercices précédents, s'élevant à 19.540.626 fr. 14 c., ce qui portera à 20.699.741 fr. 53 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 7455-4-28.
